L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, au 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI 17 SEPTEMBRE 1879.

LES CHAMBRES DE COMMERCE FRANÇAISES A L'ÉTRANGER.

La *République française*, dans son numéro du 2 septembre, s'occupe du rapport de M. Spuller sur les dépenses du ministère des affaires étrangères. Notre confrère persiste après avoir parlé de l'insuffisance de la correspondance commerciale des consuls, chaude la question des Chambres de commerce. Voici la conclusion de son article.

D'un autre côté, M. Spuller a, dans son excellent rapport, appelé l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur une question bien des fois soulevée et dont le gouvernement semble ne pas s'être assez préoccupé jusqu'ici : la question de l'établissement de chambres de commerce françaises à l'étranger : les intéressés sauront certainement gré à M. Spuller d'avoir appelé de nouveau l'attention de M. Waddington sur l'opportunité d'organiser cette représentation des intérêts français en dehors du territoire de la République.

LE DERNIER MOT SUR L'AFFAIRE DU CAPITAINE CAREY.

Par ordre du duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée anglaise, la lettre suivante a été écrite par commandant en chef de l'armée d'Afrique, afin d'établir la situation faite à l'officier Carey à la suite des divisions mesures dont il a été frappé.

Quartier des Horse-Guards,
ministère de la guerre,
15 août.

Monsieur,—La procédure du conseil de guerre réuni au camp d'Upnoe River, dans le Zoulouland, le 12 juin 1879, pour juger le capitaine Carey, de 98e régiment, avec l'inculpation de manquement à ses devoirs, ayant été soumise à la reine, Sa Majesté a reconnu que l'accusation n'était pas suffisamment prouvée, et en conséquence il lui a plu de ne pas approuver la sentence et d'ordonner que le prisonnier soit remis en liberté et affranchi de toutes les conséquences de son procès. Le capitaine Carey a donc été relâché et il rejoindra son régiment.

Le procès ayant été mis à néant, le feld-maréchal commandant en chef n'a pas à faire d'observations sur la procédure. Mais Son Altesse Royale a reçu ordre de Sa Majesté de faire connaître son avis sur l'affaire du 1er juin, telle qu'elle est venue à sa connaissance d'après les rapports officiels.

Son Altesse Impériale le prince Napoléon fut autorisé, sur sa demande personnelle, à se rendre dans le sud de l'Afrique, pour prendre des renseignements militaires dans le Zoulouland. Il était venu d'une lettre privée pour lord Chelmsford, indiquant sa position et déclarant qu'on n'avait pas jugé convenable, même dans le cas où cela eût été possible, d'exposer à son désir d'avoir pour commission d'officier dans l'armée anglaise.

Le commandant des troupes anglaises dans le sud de l'Afrique prit les dispositions qui lui parurent les plus opportunes eu égard à la situation non officielle du prince, et il l'invita d'abord à son état-major personnel; plus tard, afin de lui donner de l'occupation, il le mit à la suite du quartier-maître général.

Le prince fut traité avec tous les égards qu'on aurait eus pour le plus jeune officier de l'état-major général, avec cette exception que lord Chelmsford avait donné les instructions les plus précises pour qu'il ne fût pas permis à Son Altesse impériale de faire partie d'aucune reconnaissance poussée un peu loin sans commandement spécial, et pour qu'il fût toujours en vue et surveillé pendant ses opérations dans le voisinage du camp, il était toujours avec une escorte suffisante avec un officier.

Son Altesse Royale désirait qu'il soit bien entendu qu'elle approuve les dispositions prises par lord Chelmsford à l'égard du prince, et qu'elle considère les ordres donnés pour en protéger comme étant exécutés et parfaitement en rapport avec la détention.—La reconnaissance du prince fut chargée par le lieutenant-colonel Harrison, du 98e régiment, vice-quartier-maître général, devait être faite à une distance considérable du camp; la permission spéciale de lord Chelmsford fut donnée et exécutée en conséquence; tout a été fait d'après les ordres du lieutenant-colonel Harrison, et le général commandant en chef était en droit de penser que le prince se trouvait auprès du lieutenant-colonel Harrison, qui était chargé de conduire une colonne dans son changement de campement.

Le lieutenant-colonel Harrison a pu sans doute croire que, dans ses dispositions, l'expédition était confiée suffisamment aux instructions que lord Chelmsford lui avait transmises à lui-même. Mais l'avis du feld-maréchal commandant en chef n'a pas été officiel d'où trompé. Ses ordres au lieutenant-Carey n'étaient pas assez explicites, et il a négligé de faire sentir au prince l'obligation de déférer aux ordres de l'officier qui l'accompagnait, et de se conformer à l'après les conseils de son expérience.

Si le colonel Harrison avait montré plus de fermeté et plus de prévoyance dans ses instructions au lieutenant Carey et au prince, Son Altesse Royale ne peut douter que l'on eût évité cette suite d'événements qui a lancé une faible poignée d'hommes au milieu d'un pays ennemi si bien disposé pour les surprises et les désastres.

Dès le début, le lieutenant Carey n'est fait aucune idée de sa situation dans cette appréhensive. Il était envoyé, nominalement pour remplir ses devoirs d'officier d'état-major, mais comme peu aider de son expérience militaire son jeune compagnon, qui n'en avait pas encore acquis. Si ses instructions laissaient à désirer à cet égard, elle connaissaient son rôle, et il en était de lui indiquer. Il n'est image, mais avec une grande jeunesse et de l'ardeur, que le prince avait un sang-froid, un jugement, et, en conséquence, il a pu, en agissant pour le salut de la troupe de pénétrer, pour le salut de la troupe, les intentions que son expérience lui faisait connaître.

A mesure de l'éloignement, le détachement fut complètement cernés. Ce qui aurait pu être fait, et ce que l'on aurait dû faire, une fois le premier moment de surprise passé, ne peut être seulement supposé par des témoins oculaires; mais Son Altesse Royale dire, et elle croit être en cela

Pièces du Pensée, qui l'ont signalées toujours que des survivants de cette fatale expédition aient quitté le lieu du désastre sans s'être assurés pleinement que tous les efforts avaient été faits avant que leurs malheureux camarades eussent été frappés sans retour.

J'ai l'honneur d'être, etc.
Signé : C. H. Ellison,
Adjudant général.

Achetez votre chaudron aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet 4 rue Carondelet.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 17 sept.—Temps généralement clair, vents variables principalement du sud, température et baromètre sensiblement au plus élevé.

Température du 16 septembre 1879.

Thermomètre de C. Durkee, Opticien.	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	80	27
Midi	90	32
3 P. M.	92	33
6 P. M.	78	25

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé :

MARIAGES—Alexander Hohl à Mlle Louisa Gleason.
Wm. M. Martin à Mlle Kate Clay.
Samuel J. Dean à Mlle Clara E. Pitcher.
Pierre A. Gedrin à Mlle Adelphine Carrère.
Isaac C. Hexter à Mlle Caroline Bahel.
Alfred McCarty à Mme Henrietta Beaney.
George W. Benson à Mme Bridget Carr.

NAISSANCES—Mme Victor J. J. Lehmann, une fille.
Mme Edward S. Turpin, une fille.
" Charles Gehler, une fille.
" Edward Fitzgerald, un garçon.
" Francis D. Mitchell, une fille.

Décès—Mme Sarah Quinn, 52 ans.
Louis Joseph, c., 27 ans.
Emile O'Connor, 4 ans.
Victorine R. Baptiste, c. 24 ans.
Charles Schoenbrinker, 35 ans.
Mary D. Hicks, c., 9 jours.
Lewis Pierson, 76 ans.
Augustin Bastien, c., 8 mois
Sara Dowell, 70 ans.
Mary J. Lilermann, 22 ans.

—Le No 1791 de la loterie de la Havane a rapporté $500,000, le No 1439 $100,000, le No 10,514 $50,000, le No 13,001 $25,000.

LE BUREAU DE SANTÉ.

La quarantaine modifiée.

Le bureau de santé s'est réuni hier soir. Les Drs Austin, Albrecht, Schuppert et Tasey, MM. Booth et Marks étaient présents; les Drs Remiss et Ball, membres du bureau national, assistaient à la séance. Le Dr Austin occupait le fauteuil.

Le Dr Austin a fait un long rapport sur l'état sanitaire du quatrième district et à la partie infectée du quatrième district.

La déclaration suivante, présentée par le Dr Austin, a été acceptée :

Nile-Orléans, 16 septembre 1879.

Les soussignés, officiers de santé, habitant la Nile-Orléans et bien renseignés sur les faits ci-énoncés, font le rapport suivant :

1° Aucune personne demeurant à la Nile-Orléans n'a été atteinte de la fièvre jaune depuis le 3 septembre.

2° Il n'y a, actuellement, aucun cas à la Nile-Orléans, si ce n'est un cas venu de Morgan City et en traitement à l'infirmerie Jouro.

3° La propreté de la ville et la santé de ses habitants devraient être une garantie qu'aucune épidémie n'aura lieu cette saison.

4° Le port, les gares et les wagons de chemins de fer, les navires, les bateaux à vapeur, les hôtels et les pensions ont été entièrement exemptés du fléau durant toute l'année.

5° Nous déclarons, conséquemment, autant que la science humaine le permet qu'on peut demeurer à la Nouvelle-Orléans avec la même sécurité que dans aucune ville des Etats-Unis.

6° Les quarantaines sont nuisibles, elles font subir des pertes incalculables, des privations et des souffrances aux populations, et quand elles deviennent inutiles pour les raisons qui viennent d'être données, elles devraient être abolies.

7° Considérant ces faits, nous engageons toutes les localités qui ont établi des quarantaines contre la Nouvelle-Orléans de renoncer aux restrictions que les circonstances n'exigent pas. Nous nous engageons à observer toutes les précautions hygiéniques nécessaires et d'avertir de tout danger qui pourrait survenir.

(Signé) De Austin,
Dr White,
Dr Bemiss.

Sur la motion de M. Marks, le bureau s'est formé en comité général à l'effet de considérer la question de savoir s'il convenait de recommander au gouverneur de lever la quarantaine.

Le Dr Bemiss a dit que la quarantaine pourrait être modifiée sans crainte, et qu'il serait sage de le faire.

M. Marks a présenté la résolution suivante, que le bureau a adoptée :

Il est résolu que le gouverneur est invité à modifier la proclamation de quarantaine du 10 août, celle du 10 mai et celle du 9 juin, de manière à déclarer qu'à dater du 1er octobre, les navires arrivés de ports qu'on ne saura pas être infectés, qui n'auront pas fait escale à des ports infectés, dont les capitaines arriveront à la station de quarantaine munis de certificats de santé, à bord desquels il n'y aura pas eu de maladies pendant la traversée, pourront venir à la Nouvelle-Orléans sans être détenus à la station.

La résolution suivante présentée par le Dr Austin, a été adoptée :

Attendu que la fièvre jaune ne sévit pas à Belize, Honduras, il est résolu que la quarantaine établie contre les navires venant de ce port est levée aux mêmes conditions que celles qui sont imposées aux Bay Islands.

Le bureau s'est ajourné à jeudi prochain.

Pour Memphis.—On trouvera ci-après une lettre de membres de la société Peabody à leur président, et l'annonce officielle de la société :

A M. F. Dolhonde, président de la société Peabody.

Cher monsieur—Les soussignés, membres de la société Peabody, étant d'opinion que la nécessité de garder en réserve le reste de la somme qui nous a été donnée, l'année dernière, pour les victimes de la fièvre jaune, n'existe plus et ne semble pas devoir exister, voudraient que ce montant fût transmis à Memphis, dans le même but qu'il nous a été envoyé, et qu'une réunion fût convoquée pour décider la question.

Frank Reder, J. B Camors,
W. E. Lawrence, C. O. Cummings,
E. P. Cottrauz, Louis Prados,
D. M. Kilpatrick, W. R. Barstow,
B. F. Madden, W. Pilard,
J. W. Madden, J. B. Simott,
Jno T. Moore, Jr., T. Prudhomme,
B. F. Glover, J. C. Morris,
W. C. Black, E. K. Converse,
W. H. Deeves, David Hughes,
Jno Fitzpatrick, Jno K. Newman,
Wash. Marks.

Salle de la Société Peabody,
Nelle-Orléans, 15 septembre 1879.

Aujourd'hui, à une réunion de cette société, la résolution suivante a été adoptée :

Attendu que notre ville est délivrée de la fièvre jaune, que les contributions qui nous ont été ouvertes l'année dernière étaient destinées aux victimes de la fièvre jaune, que Memphis est atteint du fléau et demande du secours,

Il est résolu que le reliquat de $475, actuellement dans notre caisse, soit transmis à la société Howard de Memphis avec l'expression de nos sympathies, que M. B. F. Chambers, trésorier, soit autorisé à payer la traite de la société.

J. W. Madden, Secrétaire.

Un commis infidèle.—F. B. Emerson, commis aux recouvrements de M. J. J. Martin, marchand de thés de la rue du Camp, a été arrêté, hier matin, sous prévention de détournement de fonds.

Le jeune homme touchait un salaire de vingt piastres, mais cette somme ne lui suffisant pas, il n'a pas cru pouvoir mieux faire que de s'approprier l'argent de maître de l'établissement, et l'opération lui était d'autant plus facile qu'il jouissait de toute la confiance de M. Martin.

Emerson, paraît-il, avait reçu l'ordre positif de ne rien inscrire dans le brouillard; sa désobéissance aux instructions de son patron a amené la découverte de ce que pos voisins d'outre-Canal appellent parfois des "irrégularités."

Après avoir avoir avoué sa faute et donné sa propriétaire une liste de ses recouvrements, il a supplié M. Martin de lui pardonner ses soustractions, de ne pas le perdre, de lui accorder quelques jours pour lui permettre de rembourser le montant; M. Martin a consenti à lui accorder le temps qu'il sollicitait, mais le jeune homme n'a pas reparu.

Emerson est âgé seulement de dix-sept ans; il ne possède rien; il ne peut se rendre compte de la somme qu'il a dépensé l'argent. Il le regrette, paraît-il, bien sincèrement, et il ne pensait sans jamais s'exposer à des mortifications offensant à son amour-propre.

Accusation de parjure.—Un jeune homme—Wm H. Egan—s'est présenté, hier matin, à M. Cavanaugh et y a réclamé un certificat d'enregistrement. Le préposé à l'inscription des électeurs lui a conseillé de ne pas prendre le serment s'il n'était pas sûr d'avoir vingt-un ans, mais le jeune homme a maintenu qu'il avait l'âge légal et s'est fait assermenter.

Avant de signer le papier, M. Cavanaugh a vérifié les livres du bureau de santé et trouvé le certificat qu'Egan s'avait que dix-neuf ans; il a, néanmoins, signé et délivré le certificat, mais au moment où le jeune homme franchissait le seuil de la porte, un officier de police lui a mis la main au collet. Il devra répondre à l'accusation de parjure.

Egan est domicilié dans le dixième district.

Accidents.—A quatre heures et demie, hier après-midi, un homme de cinquante ans nommé Olivier Lemaire est tombé sous la roue d'un wagon qu'il conduisait et a eu le bras gauche fracturé.

—Un peu plus tard un nommé John Glynn, journalier, domicilié rue Tonnerre No 66, a eu, lui aussi, le bras gauche fracturé, mais d'une fracture plus douloureuse et plus grave que celle en question plus haut, par le tourbillon d'un convoi de marchandises en venant à Mobile. Au moment précisément exact où ne pu être évité quand à la façon dont le Président s'est produit, les témoins oculaires soutiennent; mais les personnes qui se trouvaient dans le voisinage de l'intersection des rues Ste-Anne et Levée, où a eu lieu l'accident, et qui ont accouru le malheureux Glynn, semblent croire qu'il était dans un état d'ivresse.

Transporté à l'Hôpital de Charité, Glynn a reçu les soins qu'exigeait son état, et il est hors de doute que l'amputation du bras mutilé sera nécessaire aujourd'hui, si elle n'a pas été pratiquée dans la nuit.

Conseil municipal.—Le séance régulière du conseil des administrateurs de notre ville a eu lieu hier, le maire Pastou y présidant.

Après l'adoption de plusieurs ordonnances relatives à des règlements de comptes, M. Isaacson a demandé que l'ordonnance levant un impôt sur les chiens soit prise en considération. Cette demande a soulevé des objections de la part de MM. Chevalley et Maria; le premier s'opposant à une prise en considération immédiate, le second déclarant la mesure dérisoire et possible en théorie seulement, par suite des maintes tentatives semblables faites sans succès par des administrations précédentes.

La question a été mise aux voix et la **suppression de M. Chevalley a prévalu.**

La communication du col. C. E. Girardey traitant d'un projet pour la liquidation des dettes de la ville a été référée au comité général, après quoi, la séance a été levée.

Paragraphes.—Il est bon de ne pas oublier que de nouveaux règlements permettent de transmettre, par le bureau du poste, des enveloppes non cachetées portant un timbre d'un sou, les renseignements de situation, bilans ou bordereaux, et autres documents de ce genre, mais ceux-ci ne doivent être accompagnés d'aucun écrit quelconque.

—D'après les livres officiels, la mortalité, dans notre ville, a été :

En 1878, comme exprès le 15 septembre.	768		
En 1877.	16	113	
En 1876.	13	100	
En 1874.	12	100	
En 1873.	14	171	
En 1872.	17	148	
En 1871.	14	148	
En 1870.	14	148	

—Il devra être présenté, aux échantillons, le 6 octobre, les noms de trois cent cinquante citoyens qui seront appelés à remplir les devoirs de petits jurés durant le mois.

—La succession d'Eliza Vandormey, veuve de Larker Tolivier, est ouverte à la deuxième cour de district.

—Des voleurs du neuvième ward se sont assemblés au coin des rues Morales et Presse et ont formé un club démocrate anti-ring.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $14,469 95, dont $1,406 29 provenant du département du revenu intérieur, $350, en argent, $525, en or, et $12323, en billets, provenant de la Douane, $9,200 du bureau de poste, $665 56 de différentes sources.

—Un club démocrate indépendant s'est organisé, dans le deuxième ward, sous le nom de club Dr. Ricard, et a résolu d'appuyer la candidature de M. James Lynch aux fonctions de président du club central.

—Le comité exécutif central des républicains de l'Etat vient de lancer une adresse dans laquelle il convoque, pour le troisième lundi d'octobre, une assemblée qui aura lieu à la Nouvelle-Orléans. Il y pose les grieds du parti, engage les fidèles à s'organiser de manière à compter les paroisses, dans l'intérêt des principes nationaux, et proclame que l'exode se fera sur une plus grande échelle à moins de concessions de notre part.

—George Washington a fait arrêter Wm. Darby qu'il accuse d'assaut à main armée, dans un intention de meurtre.

—On a reçu ici, hier matin, la nouvelle que M. L. A. Contard, professeur à Bayou Goula, a été tué, le 15 du courant, par le Dr Snell.

—Non loin du phare du Fort Espagnol, à l'endroit même où la goélette Mary Diana, chargée de bois de charpente, a coulé, dans la nuit du samedi à dimanche, la goélette George Pandely, arrivée de la rivière Tchefuncta et ayant un chargement de table a sombré dans la nuit de dimanche à lundi. Robert Gage a sauvé le capitaine, C. Pensenski, et un homme d'équipage. Un autre matelot, Sam Johnson, homme de couleur, né à Covington, Lne. et âgé de vingt-huit ans, s'est jeté à l'eau au moment où la goélette coulait; il a essayé de gagner le rivage, mais il n'a pu résister aux vagues et a été emporté. On craint qu'il ne se soit noyé.

—Les "Vaudry Rifles" font appel à la générosité du public de la Nouvelle-Orléans en faveur de la ville de Memphis que la fièvre jaune afflige impitoyablement depuis deux mois. Ayant épuisé ses ressources, la malheureuse ville se voit forcée de solliciter des secours des villes voisines pour alléger quelque peu la misère qui l'accable.

Avec un empressement qui leur fait honneur, les "Vaudry Rifles", sous le commandement du capitaine A. R. Morphy, ont organisé pour lundi soir, 22 du courant, un grand concert vocal et instrumental qui aura lieu dans la salle Grunewald, sous la direction de M. J. W. H. Eckert, concert dont le produit, il faut espérer, sera fructueux. Nous remercions le capitaine Morphy des billets qu'il nous a transmis.

Vendre immédiatement au bureau de l'entrepreneur des aliénations :

J. F. Robert à J. Tessenint, un terrain et bâtisses compris entre les rues Villeré, St-Philippe, Ursulines et Ursulines.
Rev. Jesner Sand, D. D., au Professeur Association de Louisiana, un terrain et bâtisses compris entre les rues Bourbon, St-Pierre, Burgundy et Toulouse.....$1
Ellington—Lawrence à Mme John Hunter, un terrain et bâtisses compris entre les rues Royal, St-Louis, Bourbon et Conti.....$1
L'Hôpital Mary L. Stephen à Peter Moler, un terrain et bâtisses compris entre les rues Josephine, Camp, St-André et Chartres.....$700

PROJET DE MER INTERIEURE DANS L'ARIZONA.—Un projet analogue à ceux qui ont pour objet d'introduire les eaux du Pacifique et du Golfe du Mexique dans différentes parties du Nord-Ouest de l'Afrique, a été formé, comme nous l'avons dit, aux Etats-Unis par le gouverneur de l'Etat de l'Arizona, qui propose la création d'un canal pour amener les eaux de l'Océan Pacifique sur une vaste superficie du territoire s'étendant entre cet Etat et le sud de la Californie.

Cette région extrêmement aride et qui n'est en réalité qu'un désert, occupe, à ce que l'on croit, le lit d'une ancienne mer; en octime qu'elle est à 300 pieds au-dessous du niveau du Pacifique et qu'elle mesure 200 milles de longueur et 50 milles de large. Son côté occidental n'est qu'à une distance de 45 milles du golfe de California. On propose d'ouvrir un canal à travers cette barrière et d'introduire les eaux de l'Océan dans cet immense bassin.

A mettre chemin, il existe un lac d'environ 20 milles de long qui réduirait à 25 milles la longueur du canal à creuser. On évalue les dépenses nécessaires à 200,000 liv. sterl. ou 5 millions de francs; le travail pourrait être terminé en six mois et aurait sans doute une grande importance pour les Etats du Sud-Ouest de l'Union, dont il assainirait le climat.

—Le *Journal d'Alsace*, arrivé hier à Paris, annonce d'une manière positive que l'empereur d'Allemagne arrivera le 18 septembre à Strasbourg, ce voyage aurait une très grande solennité.

"On verra, dit le *Journal d'Alsace*, sur le territoire de l'ancienne des généraux et des officiers supérieurs russes, anglais, portugais, espagnols, un général chinois, un général japonais et aussi, dit-on, six officiers de cavalerie impériale.

"Dans la brillante escorte de l'empereur, on verra le prince régal de Saxe, le prince impérial Frédéric-Guillaume et l'un de ses fils, le grand-duc de Bade, le grand-duc de Mecklembourg, le prince Frédéric-Charles, neveu de l'empereur, le prince Albert, le roi de Saxe, le roi de Wurtemberg, le duc régnant de Meiningen."

—Le commerce est, quant à nous, à la prudence des officiers français à Strasbourg.

La Chambre des députés de Luxembourg discute un projet de loi portant que les sociétés du chemin de fer ne peuvent céder les lignes dont elles sont concessionnaires qu'avec l'appui du gouvernement.

Le Luxembourg montre ainsi à quel point il comprend le péril qui menace sa nationalité. La grande ligne d'Esch à Wandelbaig est prise de la compagnie française de l'est au gouvernement prussien; le duché dépend désormais de l'Allemagne. De trois côtés déjà la guerre, il est asserré par celle-ci et ne touche plus à la France par aucun point. En Alsace-Lorraine, les employés luxembourgeois, enrôlés en grand nombre après la guerre à cause de leur connaissance des deux langues, sont regardés comme allemands et spécialement au service militaire.

On croit que le Luxembourg fera les efforts les plus énergiques pour sauvegarder ce qui lui reste encore de son indépendance.

Prince-t-il y réussir?

On écrit de Bruxelles que le baron Gustedt, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, accrédité auprès de M. le roi de Adolphe de Chanzet de la Hawardrie, secrétaire de légation de 1re classe, se sont embarqués, le 20 août, sur le *Bajenland*, qui a quitté le port d'Anvers le même jour à midi.

Cette mission, qui se rend directement à Philadelphie, voyagera ensuite pendant deux mois en Amérique, et sera à Mexico, sa résidence officielle, dans les premiers jours de décembre.

Le établissement belge sont chargés de rétablir des relations entre leur pays et le Mexique, relations qui ont été interrompues depuis la mort de l'empereur Maximilien.

CONDAMNATION D'UNE BANDE DE JEUNES VOLEURS.—La cour d'assises de la Seine vient de condamner une bande de jeunes voleurs, dont les chefs, Abadie et Gillé n'ont qu'une vingtaine d'années. Le crime principal était l'assassinat d'une femme à Montreuil.

La cour, vu la délibération du jury, condamne :

Abadie et Gillé à la peine de mort :

Claude, à sept ans de réclusion et six ans de surveillance;

Charton et Farigoulle, à être enfermés dans une maison de correction pendant deux ans.

En entendant sa condamnation, Abadie porte les mains à son front, se rejette brusquement en arrière et marque de l'affaissement.

Gille conserve son impassibilité et dit à Claude d'un ton railleur : "Tu ne dois la chance, toi!"

Claude, Charton et Farigoulle ne manifestent aucune émotion. Notons en passant tous par Farigoulle quelques instants avant sa condamnation : "Quel bonheur! c'est demain dimanche, on va nous donner de la viande au lieu des salés habituels que nous avons depuis huit jours!"

—A leur sortie de l'audience, les condamnés ont descendu d'un pas assez ferme l'escalier en colimaçon qui conduit de la salle des assises à la conciergerie. On n'a pas besoin de les plier, comme cela arrive fréquemment, même à des coupables moins durement frappés.

Une fois à la conciergerie, Claude, Charton et Farigoulle ont été enfermés chacun dans une cellule à part. Avant d'entrer à nouveau Gillé et Abadie, on les a revêtus de la camisole de force.

Toute la cour, Gillé a conservé son calme, son insouciance railleuse. Il a ri lorsqu'on lui a passé la camisole. Il est bien convaincu qu'on ne l'exécutera pas, vu son âge; et le reste lui est égal. Bien mieux, il imagine un moyen certain pour "un voyage à la Nouvelle," comme il dit. Il est persuadé que cela lui fera beaucoup. "Et puis, ajoute-t-il encore : On en revient."

Abadie, bien qu'il espère, lui aussi, n'être pas exécuté, sent à la pensée qu'on ne fera pas "d'injustice" entre Gillé et lui,—Abadie est moins tranquille. Il pleure abondamment et répète par intervalles d'une voix sourde :

"Ma pauvre mère! ma pauvre mère!"

Il a fait promettre à son défenseur, Me Albert Danet, d'aller la voir.

Il est probable que les pourvois des condamnés ne seront signés, qu'aujourd'hui lundi.

Ordres pour charbon remplis avec célérité par Hy J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

EDITION HEBDOMADAIRE
de l'ABEILLE de la Nile-Orléans.

Prix de l'abonnement, port compris
(excepté pour l'étranger.)

1 an	$2 00
6 mois	1 00
4 mois	1 00
3 mois	75

WHISKY DEXTER.—On connait le whisky de cette fameuse maison établie en 1826, une des plus anciennes et une des plus honorables du commerce. La marque en a été changée pour éviter la contrefaçon et l'on verra dans nos annonces la marque qui a été substituée à l'ancienne. Cette précaution en valant la peine, car, lorsqu'on compte sur le whisky Dexter et de choix de la maison Edmund Dexter & Sons, il est pitoyable de n'obtenir qu'un spiritueux falsifié et inférieur de qualité et de gout. Il a été remédié à cet inconvénient et les marchands qui voudront s'approvisionner de vrai whisky, devront s'adresser à M. E. Holt, agent général, rue Fayôdrie 72, au premier étage.

Depuis plus de trente ans, il est la mode de dire calmant de Mme Winslow pour les enfants. Quelques mamans des enfants, soulage les enfants, règle les intestins, atténue la gencive et la diarrhée, prévient de la dentition et l'enfant. Quelques mamans, essayez cette remède dont efficacité est parfaitement établie. 25 cents la bouteille.

THE GENUINE
DR. C. McLANE'S
Celebrated American
WORM SPECIFIC
OR
VERMIFUGE.
SYMPTOMS OF WORMS.
THE countenance is pale and leaden-colored, with occasional flushes, or a circumscribed spot on one or both cheeks; the eyes become dull; the pupils dilate; an azure semicircle runs along the lower eye-lid; the nose is irritated, swells, and sometimes bleeds; a swelling of the upper lip; occasional headache, with humming or throbbing of the ears; an unusual secretion of saliva; slimy or furred tongue; breath very foul, particularly in the morning; appetite variable, sometimes voracious, with a gnawing sensation of the stomach, at others, entirely gone; fleeting pains in the stomach; occasional nausea and vomiting; violent pains throughout the abdomen; bowels irregular, at times costive; stools slimy or not unfrequently tinged with blood; belly swollen and hard; urine turbid; respiration occasionally difficult, and accompanied by hiccough; cough sometimes dry and convulsive; uneasy and disturbed sleep, with grinding of the teeth; temper variable, but generally irritable, &c.
Whenever the above symptoms are found to exist,
DR. C. McLANE'S VERMIFUGE
will certainly effect a cure.
IT DOES NOT CONTAIN MERCURY
in any form; it is an innocent preparation, *not capable of doing the slightest injury to the most tender infant.*
The genuine Dr. McLANE'S VERMIFUGE bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS. on the wrapper.
DR. C. McLANE'S
LIVER PILLS
are not recommended as a remedy "for all the ills that flesh is heir to," but in affections of the liver, and in all Bilious Complaints, Dyspepsia and Sick Headache, or diseases of that character, they stand without a rival.
AGUE AND FEVER.
No better cathartic can be used preparatory to, or after taking Quinine.
As a simple purgative they are unequaled.
BEWARE OF IMITATIONS.
The genuine are never sugar coated.
Each box has a red wax seal on the lid with the impression Dr. McLANE'S LIVER PILLS.
Each wrapper bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS.
Insist upon having the genuine Dr. C. McLANE'S LIVER PILLS, prepared by Fleming Bros., of Pittsburgh, Pa., the market being full of imitations of the name *McLane*, spelled differently but same pronunciation.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ETRANGERES

FRANCE.

Election d'un Bonapartiste.

Paris, 16.—M. Olivier, bonapartiste, a été du membre de la chambre des Députés à Guingamp.

M. Achard qui a été élu à Boulogne, contre Blanqui, est un radical, exilé sous l'Empire.

Les pourparlers de Cetywayo.

Londres, 16—Une dépêche de Durban en Natal dit : On a reçu de Cetywayo, Sir Garnett Wolseley a informé les chefs que leur paix et leur prospérité dépendent de sa capture. On brûlera les Kraals dans tous les districts qui lui donneront abri.

Le correspondant d'Ulundi déclare que le système de brûler les Kraals est le meilleur moyen de forcer Cetywayo à se rendre ou à périr.

L'ambassadeur extraordinaire en Autriche. — La question des troubles de Cuba.

Madrid, 16—On annonce officiellement que le duc d'Omanza et le duc de Medina Sidonia iront à Vienne, à la place de M. Canova del Castillo, pour demander officiellement la main de l'archiduchesse Marie-Christine, d'Autriche, pour le roi d'Espagne.

Londres 16.—Le correspondant du Standard à Madrid affirme que tous les différents entre le ministère et M. Canova del Castillo sont arrangés.

Si les difficultés augmentent à Cuba, il est à peu près certains que le général Martinez Campos retournera à la Havane. M. Canova redeviendra alors premier ministre.

Les Autrichiens bien reçus à Novi Bazar.

Vienne, 16—Les Autrichiens sont entrés à Prije Polje, principal point à occuper dans le district de Novi Bazar et ont été cordialement reçus.

Détresse commerciale.

Londres, 16—Comme preuve de la dépression commerciale, le président du congrès annuel des unions commerciales, qui a eu lieu à Edimbourg, hier, a cité quatre des unions principales qui ont dépensé 260,000 livres dans l'année pour secourir les membres qui se trouvaient dans la détresse.

Crise commerciale.

Londres, 16.—Le Manchester Guardian dit : le mouvement de travail à heures réduites a produit peu d'effet sur le marché. Les fabricants ne semblent pas portés à diminuer la production en vue d'amener une hausse dans les prix. On ne doute pourtant pas de l'excellence de ce mouvement qui, croit-on, sera suivi par un grand nombre de maisons.

Cependant la compagnie du Central Mills qui est une des plus importantes compagnies d'Oldham, a refusé d'adopter le système du travail à heures réduites. On s'efforce d'amener une conférence entre les grévistes et les fabricants à Ashton. Un meeting sera probablement lieu; mais il n'y a pas lieu de croire qu'il fasse cesser plus tôt la grève.

L'usine de MM. Jones frères, à Middleboro, dont la faillite a été annoncée déjà, mais qui avait cependant continué à marcher, a décidément fermé hier. 600 ouvriers se trouvent ainsi sans emploi.

M. Mitchell Henry dénonce le projet d'établissement d'une convention irlandaise.

Londres, 16 — M. Mitchell Henry, membre du parlement, représentant le comté de Galway et du parti du Home Rule, a écrit une lettre dans laquelle il nie avoir aucune part dans le projet d'établissement d'une convention nationale irlandaise. Il regarde ce plan comme un suicide de la part de la ligue du Home Rule.

Les embarras de l'Angleterre en Afghanistan. — Opérations militaires.

Londres, 16—Chaque dépêche spéciale reçue de l'Afghanistan, s'appitoie sur les difficultés de transport. Un télégramme du vice-roi déclare que la Passe Shutergardan a été occupée tout entière, jeudi soir; attendu qu'il était de nécessité première d'occuper cette position et que les troupes anglaises n'étaient portées qu'à 25 milles de distance. On en infère que le gouvernement de l'Inde, par désir d'économie, après la campagne, a dû désorganiser tout le service de transport.

Le mécontentement est à peu près disparu dans la vallée de la Kurum, par suite de la mortalité qui s'est déclarée parmi eux.

Les régiments supplémentaires que le géni Roberts a demandé, par télégraphe à Ali Kheyl, doivent renforcer cette ligne de communication, vu que les tribus, bien que jusqu'ici restées calmes, sont prêtes à une grande excitation.

La colonne qui s'avance sur Caboul se compose de 2500 européens et de 3000 natifs.

Le commissariat a pour premier objet à atteindre d'approvisionner cette colonne. Il y a actuellement des colonnes qui serviront provisoirement de convoyeurs. Il y a un grand nombre de malades parmi les troupes européennes qui sont stationnées sur la frontière, à l'exception des régiments qui jouissent d'une parfaite salubrité.

Londres, 16—D'après une dépêche de Candahar au Standard, l'opinion devient décidée parmi les natifs que l'émir s'est déclaré contre les Anglais. Des rapports de Khelar Ghilzai disent que l'émir a ordonné aux Ghilzais de se lever contre les Anglais.

La question afghane jugée à St.-Pétersbourg. — Chemin de fer dans l'Asie Centrale.

Londres, 16—Le Golos de St-Pétersbourg regarde la situation actuelle comme très favorable pour consolider sa puissance à Bokhara. "Nous admettons, dit le Golos, que l'Angleterre occupe Caboul et Candahar, pourra que Harat soit neutralisé à la Perse, et que la Russie reçoive une certaine étendue territoriale sur la rive gauche de l'Aleek, ce qui pourrait servir de base à une marche sur Merv.

Le Vedomosti, journal demi-officiel russe dit qu'il faille à la Russie une excellente occasion pour frapper d'un coup mortel l'Inde dans l'Asie Centrale.

Londres, 16.—Une dépêche de St-Pétersbourg dit : la Russie a complété les études sur la route proposée pour un chemin de fer dans l'Asie Centrale.

La trahison de Yakoob Khan.

Londres, 16—Le correspondant militaire du Times dit : Il est difficile, en présence de nouvelles dernières reçues hier, de croire encore que Yakoob Khan ait joué dans les effroyables événements de Caboul, un rôle honorable.

Ce qui est significatif, c'est que le principal lieutenant du major Cavagnari est mort, peu de temps avant ce mouvement révolutionnaire, dans des circonstances équivoques. Comme il était Afghan, qu'il connaissait toutes les menées de la cour orientale, en présence duquel l'ambassade anglaise devenait dangereuse pour ceux qui méditaient cet affreux massacre.

Yakoob s'excuse.

Londres, 16—Yakoob Khan a envoyé une nouvelle lettre à Ali Kheyl, dans laquelle il exprime son profond regret et dépeint ses malheureuses situation dans les récents événements. Il dit avoir confiance dans le gouvernement anglais et annonce qu'il a l'intention de punir les coupables.

Envois de troupes dans l'Afghanistan.

Portsmouth, Angleterre, 16.—Le transport de troupes Malabar, portant quarante officiers, est parti pour Bombay. Il touchera à Queenstown pour embarquer 7100 hommes détachés de plusieurs régiments. Il a ordre d'aller le plus vite possible. Ces détachements sont envoyés à la hâte pour prendre part à la campagne contre l'Afghanistan.

Détails du massacre de Caboul